

TROIS FIGURES DE L'INDIVIDU

Marcel Gauchet

Gallimard | *Le Débat*

2010/3 - n° 160
pages 72 à 78

ISSN 0246-2346

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-le-debat-2010-3-page-72.htm>

Pour citer cet article :

Gauchet Marcel, « Trois figures de l'individu »,
Le Débat, 2010/3 n° 160, p. 72-78. DOI : 10.3917/deba.160.0072

Distribution électronique Cairn.info pour Gallimard.

© Gallimard. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Marcel Gauchet

Trois figures de l'individu

Nous n'avions pas eu trop de peine, avec Pierre Nora, lors d'une précédente tentative de cerner le mouvement des idées au travers de son vocabulaire, en 1988, à identifier une série de « mots-moments » permettant de distinguer « cinq langages de l'esprit du temps » dans la France d'après 1945¹. À la focalisation sur l'« existence » de la Libération avait succédé le souci de l'« aliénation » des années 1950. La modernisation des années 1960 et l'irruption en force des sciences humaines avaient consacré le « discours » et la « structure ». L'onde de choc contestataire de 1968 avait propulsé le « désir » et le « pouvoir » au pinacle dans les années qui ont suivi, avant que la question du « totalitarisme » n'explose sur le devant de la scène, entraînant par contrecoup dans son sillage la mobilisation des esprits autour du « libéralisme » et de l'« individualisme ».

Force est bien de constater, vingt ans après, que la tâche est devenue beaucoup plus compliquée. La situation actuelle n'offre rien de pareil. Aucun mot ne fait mode. On ne voit pas

de thème fédérateur autour duquel graviterait la vie intellectuelle. Le fait mérite d'être relevé. Pour la première fois, peut-être, depuis la bataille d'*Hernani*, la jeunesse des écoles se retrouve sans emploi, sans enthousiasme esthétique, idéologique, philosophique ou politique. Pas de cause pour laquelle s'enflammer et se diviser, pas de maître à penser pour exciter l'engouement et provoquer la controverse, pas de nouveauté littéraire, artistique ou théorique pour requérir le snobisme des initiés et le zèle des propagandistes. Une scène éclatée, un paysage brouillé, où n'émergent plus que de vagues lambeaux et de lointains ersatz des gloires et des fièvres d'antan : voilà tout ce qui subsiste au jour d'aujourd'hui de ce qui fut la capitale des modes intellectuelles.

Il existe bien, toutefois, quelque chose comme un air du temps repérable à l'état diffus. À défaut de se cristalliser dans des œuvres ou des figures exemplaires occupant le centre de l'attention, il

1. *Le Débat*, n° 50, mai-août 1988.

s'illustre dans un réseau de notions à la fois floues et prégnantes qui délimitent une manière d'actualité culturelle. Pour ne prendre que les reliefs les plus saillants, le moment est ainsi intensément « subjectif ». Jadis conspué, honni, déconstruit, le « sujet » trône comme jamais en majesté. Mais un sujet qui doit peu à son ancêtre métaphysique hier livré à la vindicte. Un sujet tout de singularité, d'intériorité vécue et d'effusion charnelle, dont le « soi » intime a délogé le « moi » trop abstrait de la psychologie classique. Un sujet préoccupé au plus haut point par son « identité » et en quête de « reconnaissance ». Un sujet pour lequel l'« émotion » constitue la pierre de touche, qu'il s'agisse de s'orienter dans le vaste monde ou de s'assurer de sa propre expérience.

Ces divers ingrédients ne composent pas une mode à proprement parler. Sans doute s'appuient-ils lointainement sur l'autorité de titres qui ont marqué – depuis, par exemple, pour ne tirer qu'un fil, *Le Souci de soi* de Foucault jusqu'au *Sentiment même de soi* de Damasio, en passant par *Soi-même comme un autre* de Ricœur ou *La Fatigue d'être soi* d'Ehrenberg. Mais ces références, en leur disparate, ne renvoient à aucun courant de pensée identifiable. Elles font office d'emblèmes ou de cautions, en la circonstance, plus que de sources – on pourrait à cet égard multiplier les exemples. Elles signalent une sensibilité commune, faisant converger des inspirations éloignées vers quelques notions en forme de nœuds, pas davantage. Une sensibilité qui paraît devoir beaucoup plus à l'expérience vécue qu'au mouvement des idées.

Chose remarquable, cette expérience semble en rapport direct, par ailleurs, avec le brouillage de la scène intellectuelle. Dans l'un et l'autre cas, le facteur déterminant est le même. Les deux phénomènes se rattachent semblablement à la dynamique de l'individualisation. Celle-ci

mine par un côté la communauté de préoccupations que la mode mettait en forme, au profit de la dispersion des intérêts personnels. Elle nourrit en revanche par l'autre côté un renouvellement du sens intime qui recrée un centre d'intérêt commun. Par où la décomposition s'accompagne d'un semblant de reconstitution, mais d'un genre différent, sur un autre plan. C'est ce que la conjoncture a d'intéressant : le contenu qui la distingue a quelque chose à voir avec la rupture dans la forme qui la caractérise.

Ce subjectivisme affectif et identitaire, pour faire court, est l'expression typique d'une nouvelle phase du processus d'individualisation, tel que nous le voyons à l'œuvre depuis les années 1970. Il ne date pas de là, bien entendu, il vient de loin, mais il a pris, à la faveur de cette relance récente, une vigueur et une ampleur qui autorisent à regarder cette séquence supplémentaire comme un phénomène en soi, avec ses étapes et ses strates. Il se trouve que *Le Débat* est né, voici trente ans, au moment où les effets de la déferlante commençaient à se faire sentir. Il nous a paru d'emblée que c'était une des tendances qui allaient bouleverser le paysage et nous n'avons cessé d'en ausculter les tenants et les aboutissants. Il suffit de dévider la pelote, après coup, pour mesurer le chemin parcouru.

Ce qui était frappant, dans cette phase initiale, c'était le remodelage en règle auquel la poussée de l'individu soumettait les institutions et les valeurs établies. C'est tout naturellement là-dessus que se concentraient les descriptions et les analyses. On pourrait parler en ce sens d'une phase *sociologique* de l'individualisation. Les « essais sur l'individualisme contemporain » rassemblés par Gilles Lipovetsky dans *L'Ère du vide*, en 1983, restent l'enregistrement le plus complet et le plus fidèle de cette irruption des

«valeurs hédonistes, permissives et psychologues», sur fond de « désaffection idéologique et politique ». Le constat faisait scandale, à l'époque. Que n'a-t-on dit, du haut d'une morgue universitaire qui portait encore beau à l'époque, des «pop sociologues du *Débat*»! La suite l'a tellement confirmé, et au-delà de ce qu'il était raisonnablement permis d'attendre, que ceux-là mêmes qui le récusait avec véhémence s'en sont emparés depuis. Famille, Églises, partis, entreprises, école : il n'est pas un domaine de la vie collective qui n'ait été bousculé d'importance par ce travail de recomposition et de redéfinition. Les figures de l'autorité se sont inexorablement érodées dans tous les ordres, des magistères spirituels aux avant-gardes artistiques. Les aspirations à l'accomplissement personnel se sont imposées partout au détriment des disciplines collectives. Les valeurs du public ont été réduites à la portion congrue par la poussée tectonique des valeurs du privé. Bref, si quelque chose aura ressemblé à un «fait social total» dans notre temps, c'est ce remaniement général dicté par l'individualisation.

Et puis, pourtant, il a fallu se rendre compte qu'il s'agissait d'autre chose et de plus qu'un simple fait social, si massif qu'il soit. Il s'est révélé qu'il y allait aussi, et prioritairement, d'un remaniement des normes et des règles du fonctionnement collectif. Il est apparu que cet individu dont on voyait croître le relief était avant tout une créature de droit, appelant la codification de ses prérogatives. La phase sociologique a fait place à une phase *juridique* de l'individualisation. Le bicentenaire de 1789 est opportunément arrivé, en France, pour apporter sa consécration officielle à cette redécouverte des droits de l'homme. L'écroulement concomitant du mur de Berlin et la désagrégation du système soviétique, dans la foulée, lui ont donné

une dimension mondiale. La guerre dans l'ex-Yougoslavie et le génocide rwandais ont fourni une toile de fond de nature à raviver les plaies jamais refermées des tragédies de l'âge totalitaire et à justifier l'activisme juridique à l'échelle planétaire. Le «droit d'ingérence humanitaire» et la création du Tribunal pénal international ont un moment pu paraître donner corps à l'utopie d'une «communauté internationale» régie par le droit. «Humanitaire» est probablement, d'ailleurs, le maître mot de ces années, en tout cas le mot carrefour. Il est la traduction dans la sensibilité collective de cette prise de conscience de la globalisation sous le signe du droit, avec ce qu'elle requiert d'engagement. Car il ne s'agit plus seulement sur ce terrain de décrire et d'analyser. La réflexion est inséparablement action. La philosophie se fait militante et même volontiers prédicante.

Cela se vérifie aussi bien à l'échelle de la société domestique, où la promotion du droit n'est pas moindre. L'univers des individus est par nature contractuel et contentieux. Il est fait pour assurer une place de choix aux avocats et aux juges. Il a fallu plus que cette raison fonctionnelle, toutefois, pour pousser au premier plan une dimension généralement réservée aux professionnels par sa technicité. Il y a eu d'abord l'attention nouvelle pour l'ordre constitutionnel dictée par la logique des droits de l'homme – quelle place pour *mes* droits dans l'architecture collective? L'appropriation des fondements par les individus érige la Constitution en étalon symbolique à l'aune duquel chacun déchiffre ce qui lui revient, tandis qu'elle propulse le juge en position d'arbitre social suprême, par-dessus le politique². C'est dans ce cadre que la *Théorie de*

2. Voir Philippe Raynaud, *Le Juge et le Philosophe*, Armand Colin, 2008.

la justice de Rawls et la *Théorie de l'agir communicationnel* de Habermas, élaborées dans un autre contexte, ont acquis une portée paradigmatique. Elles ont pris valeur d'explicitation du modèle sur lequel tendent à se penser nos communautés politiques, celui d'un contrat social en renégociation permanente.

Mais le facteur le plus déterminant de cette ascension a été l'emploi du droit comme instrument d'agitation et de transformation sociale, au titre de la conquête de « nouveaux droits ». Il est sorti des mains du législateur et de la corporation des juristes pour devenir le vecteur privilégié des « mouvements sociaux ». Il s'est mué en fer de lance de l'activisme associatif. Il a été le levier, autrement dit, de la transformation du champ politique sous l'aspect de sa pulvérisation en une multitude de causes particulières. La dynamique des droits a radicalisé le pluralisme. À la confrontation des programmes et des projets mettant en concurrence des conceptions d'ensemble de la société désirable, elle a substitué la multiplicité ouverte de revendications spécifiques, toutes également légitimes et prioritaires. Aux partis, ensuite, de fédérer comme ils le peuvent ces demandes irréductibles ; au droit du législateur et des juristes de recoudre tant bien que mal ce que les droits au pluriel ont dépecé. Le point de vue qui s'impose comme exemplaire, dans cette perspective, est celui des « minorités » et des « identités ». Au-delà de la question de fait, des minorités et des identités effectives, il y va d'une question de logique. C'est que toute décision majoritaire valant pour l'ensemble risque, en effet, par principe, d'être oppressive pour les minorités, de même que la généralité des règles tend, par essence, à méconnaître les identités singulières. Aussi les unes et les autres sont-elles fondées à protester et à réclamer leur prise en compte. Il ne peut qu'y avoir protes-

tation et réclamation. C'est ainsi que nous sommes entrés dans l'ère de la « politique de la reconnaissance ».

Extérieurement, nous en sommes là. Les lignes de force n'ont guère bougé depuis qu'elles se sont mises en place au cours des années 1990. Mais en réalité, tout a changé de l'intérieur. C'est un autre climat qui s'est installé par rapport à ce moment conquérant de la consécration des individus en droit, en fonction du contenu que les individus en question se sont mis à donner à cette propriété juridique d'eux-mêmes. Elle restait d'ordre classiquement politique, au départ ; elle a basculé du côté de l'intime et de l'émotionnel. La différence est telle qu'elle justifie de parler d'une troisième phase du processus d'individualisation. On pourrait l'appeler *psychologique*, si le terme ne demeurerait pas trop à la surface au regard d'un remaniement engageant à la fois l'organisation de la personnalité et l'articulation de l'individuel avec le collectif. Nommons-la, donc, « phase *anthropologique* » de l'individualisation.

Tout se passe comme si la refonte objective du statut des êtres en droit avait déterminé une expérience subjective qui a fini par prendre le dessus. Le sujet de droit s'est révélé, en son abstraction, une enveloppe propice au développement d'un « soi » tout de sensibilité. Un soi qui s'est forgé électivement par référence au point de vue de la minorité (opprimée) et de l'identité (méconnue), sous un signe victimaire. Un soi qui se prouve à lui-même son irréductibilité dans la mobilisation passionnelle en faveur d'une différence menacée, peu importe qu'elle soit la sienne ou une autre à laquelle il puisse s'identifier. L'enfermement affectif en soi fait couple avec une relation paradoxale au collectif. L'intensité de la demande de reconnaissance qui lui est adressée n'a d'égale que la vigueur du refus de ses contraintes.

Mais c'est, de manière plus générale, et pas seulement dans ses causes préférées, que la subjectivité ainsi définie fonctionne à l'émotion. Elle a son centre de gravité dans le ressenti. Lui seul fournit le critère d'une vérité qui ne se joue qu'entre soi et soi, précisément, et qui sert de rempart, en même temps, contre les empiétements du dehors. Pas de retranchement plus inexpugnable vis-à-vis d'autrui que ce repli sur l'éprouvé intime. On démonte un argument, on ne réfute pas un sentiment. Non que notre « sujet » soit solitaire : il est éminemment sociable, à l'opposé. Mais son idéal de la communication procède de la même source. Il contourne le dangereux échange des raisons pour se loger dans l'abri sûr du « partage des émotions ». Il compte sur la connivence des affects, lesquels affects constituent véritablement, de la sorte, à la fois la lance et le bouclier du soi.

Il n'y a pas de rapport de cause à effet, mais il est vrai qu'Internet offre à cette configuration anthropologique un tel théâtre où s'exprimer et s'affirmer que l'on pourrait croire qu'elle l'a suscité – un Internet dont on notera qu'il se présente lui-même, sans qu'il y ait plus de rapport de cause à effet, comme la forme technique parfaite d'une société d'individus, étant donné la manière dont il combine l'universalité des liens avec l'indépendance complète des acteurs. Foin ici de la société générale, avec ses sujets obligatoires et ses normes valables pour tous : il est enfin possible de vivre avec les autres en ne s'intéressant qu'à ce qui vous intéresse, en ne fréquentant que ceux que l'on a envie de rencontrer, en échangeant l'apprêt du discours impersonnel pour la sécurité bon enfant de la connivence émotionnelle. La galaxie des minorités et des identités a trouvé l'outil de ses aspirations affinitaires. Le soi en majesté est d'autant plus solidement assis sur son trône qu'il possède

désormais les moyens d'un entre-soi à la hauteur de ses exigences solaires. Pour le reste, comme les raseurs continuent néanmoins d'exister, comme les incarnations de la vie publique et de ses impératifs sont toujours en place, il est au moins possible de leur dire leur fait sans détour. C'est une des autres facilités de l'instrument. De là ce chapelet d'insultes, ce défilé de ressentiments, ce déferlement de haine qui ne sont pas les manifestations les moins révélatrices de notre supposé vecteur de « l'intelligence collective ».

Cette poussée du solipsisme connecté entretient à l'évidence des liens étroits avec l'état de la scène intellectuelle que j'évoquais en commençant. La souveraineté des singularités est sans égard aucun pour les références de surplomb, elle récuse les autorités, elle ignore les maîtres à penser. Reconnaissons-lui la vertu de n'être ni conformiste ni suiviste. Le souci de ce qui se fait, de ce qui se passe et de ce qui se pense lui est étranger. Ce pourquoi elle a été fatale à l'esprit de mode, avec son compromis entre la distinction personnelle – en être avant les autres, mieux que les autres – et la soumission au diktat collectif – en être, justement, se plier à ce qui commande à tous. En revanche, force est bien de constater, pour le déplorer, le rétrécissement du territoire où s'exerce cette liberté. Le moins qu'on puisse dire est que notre singularité n'est pas aventurière. Elle déteste la contradiction, elle ne se frotte pas volontiers à ce qui n'est pas elle, elle n'est curieuse que de ce qui apporte de l'eau à son moulin. Elle marche à la ressemblance. Si elle affectionne l'échange – le *peer to peer* est roi –, c'est afin d'y trouver la confirmation de ce qu'elle pense et surtout de ce qu'elle ressent. Son régime naturel est l'éparpillement en principautés affinitaires, dans un paysage sans lignes de force identifiables ni

reliefs pour l'organiser. Tout coexiste, rien ne dépasse.

À cette dynamique spontanée la révolution numérique est venue ajouter une surabondance informationnelle qui en démultiplie les effets. Face à ce déluge que nul ne peut embrasser, au milieu de ce bruit gigantesque où les voix se perdent dans l'indistinct, comment ne pas se replier sur sa niche spécialisée ou sur sa famille identitaire, afin d'y retrouver un domaine que l'on maîtrise et où il est possible de s'entendre ? Le phénomène est tellement saisissant par ses dimensions qu'il pousse vers une explication quantitative de la mutation. L'ancienne lisibilité de la vie intellectuelle ne supposait-elle pas, en fait, un univers où l'information restait relativement rare ? Dès lors que celle-ci se met à proliférer, que son volume explose, que la technique en élargit prodigieusement l'accès en même temps qu'elle lui confère des proportions océaniques, elle se soustrait à toute mise en ordre, il devient impossible de s'en former une idée d'ensemble. Chacun se débrouille comme il peut, condamné qu'il est à voir midi à sa porte.

L'hypothèse comporte une part de vérité, mais elle laisse échapper l'essentiel. La tâche est certainement devenue plus difficile ; elle n'est aucunement devenue impossible pour autant. Car la quantité d'informations pertinentes est loin d'avoir augmenté dans les mêmes proportions que l'information tout court. Ce pourrait même être le contraire, la vraie difficulté étant de chercher des aiguilles qui se raréfient dans une meule de foin qui s'accroît en hauteur et en largeur. Des millions de livres en ligne ne font pas que ces livres soient devenus meilleurs ou plus significatifs. 450 000 avis sur la réforme des lycées peuvent ne pas laisser émerger une seule idée claire, fédératrice et praticable. La déflagration numérique n'a fait, en réalité, que rendre

éclatantes une désaffection, une démission ou une dissolution du jugement qui étaient déjà acquises dans leur principe avant. Ce n'est pas que la marée du nombre a submergé la critique ; c'est que le discernement critique et la mise en forme de l'espace public avaient préalablement perdu leur sens. L'entreprise suppose un territoire moral commun dont l'évidence s'était dérobée, pour des raisons qui tiennent au mode de coexistence des êtres et pas à leurs instruments. C'est dans ce vide social que la mer de la technique s'est engouffrée.

Comme la dimension du commun existe toujours, néanmoins, et puissamment – elle nous est garantie par l'actualité qui nous enserme dans l'omniprésence de son flux –, la médiatisation a pris le relais de la médiation critique défaillante. Elle remplit le vide, en créant les repères que l'espace public cultivé n'est plus en mesure de produire par ses propres moyens. Elle met le projecteur sur quelques figures identifiantes, selon les critères et dans l'esprit qui sont les siens. Rien à voir avec les maîtres à penser d'antan. La célébrité s'est substituée à l'autorité. Personne n'aurait l'idée de suivre ces phares de la plume et de la parole. Ils sont là pour animer la scène et la rendre aimable, pas davantage. La recette du *show* est élémentaire. Elle est à base des trois ingrédients qui font un « message fort », à mélanger selon les goûts et les circonstances : émotionnalité du sujet, simplicité du contenu, netteté de la forme. Justes causes et bons sentiments sont de rigueur (à défaut d'autre chose, il y a l'amour, valeur sûre). Une idée, une seule, et qui va droit au but (même exprimée en langage compliqué, au contraire, ça fait sérieux). Et, s'il vous plaît, de la fermeté dans le propos, du tranchant, du catégorique, de la véhémence – il faut au moins avoir l'air d'y croire. La radicalité, il n'y a que ça de vrai : elle se reconnaît de loin,

elle s'entend dans le brouhaha, elle se détache dans le paysage. C'est ainsi que la loi d'airain du spectacle peut l'amener, à l'occasion, à offrir un asile attendri et complice à « l'idée communiste ». Seuls s'en étonneront ceux qui n'ont pas compris le mécanisme. Ne surtout pas perdre son temps, par conséquent, à s'indigner de ces engouements erratiques et de ces gloires factices : il ne s'agit que d'un décor. La seule question sérieuse est celle de la disparition que cette apparition cache en la comblant.

Si l'analyse est juste, nous en avons pour un bon moment à croupir dans ce marécage aux exhalaisons peu propices à la vie de l'esprit. Nous ne sommes pas au milieu d'une de ces configurations passagères, comme on en a vu beaucoup d'autres, dont il suffirait d'attendre l'effacement. La page, ici, ne paraît pas près d'être tournée. La situation ne relève pas de la météorologie, mais de la géologie. Nous nous

trouvons devant une configuration stable, enracinée dans le développement d'une certaine articulation de l'individuel et du collectif qui a fini de se solidifier en se dotant d'un ancrage anthropologique. C'est du costaud. Que cette configuration constitue, en dernier ressort, une impasse ne l'empêche pas d'être puissamment installée. L'ère du soi a de beaux jours devant elle. Nous allons vivre avec, et avec le climat de rétraction intellectuelle qui l'accompagne, jusqu'à ce qu'il se découvre qu'il y a peut-être de meilleures manières d'être un individu – ou que de l'extérieur la marche des événements se charge de secouer ces noces stérilisantes de la particularité avec elle-même. Il n'y a pas que dans le domaine écologique que notre monde n'est pas durable, bien que prétendant durer. Notre régime égologique n'est pas moins concerné. La révolution sera intime ou ne sera pas.

Marcel Gauchet.